

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 30 mai 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 du mois de mai à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 23 mai 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints,
Kate MARIE, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Jean Philippe DELARUE,

ABSENTS EXCUSES

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE
Raphael BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **19 avril 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **19 avril 2022** est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDES AUX FINANCEURS POUR LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (64-2022)

Le conseil municipal a retenu Prima Ingénierie pour la révision du schéma directeur d'assainissement. Le montant de la prestation est égal à 40 741,25 € HT.
Afin de mener à bien cette révision, le conseil municipal sollicite auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées une aide financière correspondant au plan de financement suivant :

FINANCEURS	MONTANT PRESTATION	TAUX SUBVENTION	MONTANT DE L'AIDE
	40 741,25 €		
AGENCE ADOUR GARONNE		50%	20 370,63 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL 65		20%	8 148,25 €
AUTOFINANCEMENT		30%	12 222,37 €
TOTAL		100%	40 741,25 €

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer les demandes d'aides.

- S'engage à inscrire le montant de l'autofinancement dans le budget communal de l'eau et de l'assainissement.
- Déclare ne pas avoir commencé la révision.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau